

COMMUNIQUÉ

Boulogne, le 15 avril 2019,

La société Renault annonce avoir déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers son Document de référence 2018, en date du 15 avril 2019.

Le Document de référence 2018 peut être consulté sur le site Internet de la société à l'adresse www.group.renault.com, onglet Finance, dans la rubrique «Information réglementée».

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de référence au titre de l'information réglementée :

- les comptes consolidés et le rapport des commissaires aux comptes,
- les comptes sociaux et le rapport des commissaires aux comptes,
- le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés,
- le rapport du Président sur le contrôle interne et le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président,
- les honoraires des contrôleurs légaux des comptes,
- le descriptif du programme de rachat d'actions.